

Douze caméras de surveillance seront implantées dans la commune

Le maire est revenu sur les projets qui seront menés cette année. Il a notamment évoqué les différents chantiers de la commune.

Les Cousançois se sont déplacés nombreux pour la cérémonie de vœux du maire, Christian Bretin.

Les caméras seront installées ce printemps

Après avoir présenté le bilan des réalisations de l'année écoulée, il a rappelé les axes de développement qu'ils donnent à la commune et qui se déclinent en cinq axes, le développement économique, l'attractivité en améliorant les structures urbaines, la mise en œuvre de l'urbanisation de façon harmonieuse, la réforme du réseau d'eau et



■ Le maire, Christian Bretin, lors de son discours. Photo mairie de Cousance

l'augmentation des activités culturelles et de loisirs. Christian Bretin souhaite, cette année, finaliser les travaux de la zone de loisirs et

mettre en place, dès ce printemps, le système de vidéo sécurisé avec l'implantation de douze caméras dans la commune.

La fin du chantier Cap à l'ouest

Les projets 2019 s'articuleront également autour de plusieurs pôles, comme les

travaux sur le réseau d'eau selon un plan triennal de remise aux normes ou encore la fin du grand chantier Cap à l'ouest, au printemps. Cette année verra aussi la mise en œuvre de construction de pavillons destinés à l'accession et à la location ainsi que la commercialisation de quatre parcelles urbanisées en lien avec l'Office public de l'habitat (OPH) et la Maison pour tous.

Le maire a rappelé « avoir beaucoup œuvré à l'implantation de la nouvelle pharmacie rue de Charrière Barras. » Enfin, Christian Bretin a tenu à souligner que tous les chantiers passés et à venir bénéficieront d'un niveau d'aides de l'État de 40 % en moyenne ce qui est, selon lui, « l'incontestable preuve de leur cohérence et de leur pertinence ».